POLITIQUE SUR LES LANGUES OFFICIELLES

ÉNONCÉ DE POLITIQUE :

1. Saut à Ski Canada (SJC) est un organisme ayant un mandat et des responsabilités à l'échelle nationale et reconnait que l'anglais et le français jouissent d'un statut égal au Canada. À cet effet, Saut à Ski Canada s'engage à répondre aux besoins et aux préférences linguistiques de ses membres en ce qui concerne les langues officielles du Canada.

2. Comme condition de financement, Sport Canada exige que Saut à Ski Canada se conforme aux normes de la Politique sur les Langues Officielles, de sorte que toutes les formes de communication avec le public ainsi que tous les services au public doivent être fournis dans les deux langues officielles, conformément à l'esprit et à l'intention de la partie IV de la Loi sur les Langues Officielles.

3. Afin de respecter toutes obligations en matière des langues officielles, Saut à Ski Canada a adopté la Politique sur les Langues Officielles suivante.

Catégorie de politique : Gouvernance
Autorité d'approbation : Conseil
Date d'approbation : 1er septembre 2018
Prochaine date de révision : annuelle
Date(s) de révision Approbation : 5 octobre 2021

<u>ADMINISTRATIF</u>

Identité d'Entreprise

4. Tous les éléments d'identification de l'Organisation, tels que le nom, le logo, le papier à en-tête et les cartes de visite, seront produits dans un format bilingue et Saut à Ski Canada s'assurera que toute correspondance et communication à son nom puissent être effectuées dans la langue officielle du choix de l'expéditeur, lorsque cela sera nécessaire ou souhaité.

Gouvernance

5. Tous les documents officiels relatifs à la gestion opérationnelle de Saut à Ski Canada, tels que les règlements administratifs et les politiques, doivent être fournis dans les deux langues officielles.

Communiqué de Presse

6. Les communiqués de presse concernant des questions d'importance nationale doivent être diffusé simultanément dans les deux langues officielles

Site Internet

7. Le site internet de Saut à Ski Canada doit être structuré dans les deux langues officielles, avec des documents relatifs à la gouvernance affichés en anglais et en français.

Athlètes et Entraîneurs de l'Équipe Nationale

8. Les athlètes de l'équipe nationale seront soutenus dans les deux langues officielles. Lorsque requis par les membres francophones de l'équipe nationale, les documents importants relatifs au programme de l'équipe nationale leur seront fournis le plus rapidement possible.

Responsabilité de la Conformité

9. Le président de Saut à Ski Canada sera chargé de surveiller la conformité de son organisme à cette politique sur les langues officielles et devra fournir un rapport annuel sur cette conformité au conseil d'administration de Saut à Ski Canada.